



Montagny, le 11 février 2020

**Préavis no 32/20 relatif à la  
création d'un nouveau trottoir et  
du développement des réseaux à  
la Route de la Brinaz (RC271)**

Monsieur le Président du Conseil  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et afin de sécuriser les cheminements vélos et piétons, la Municipalité projette de créer un nouveau trottoir mixte vélos/piétons le long de la route de la Brinaz.

Les principaux objectifs du projet sont de créer un trottoir mixte sur toute la longueur du projet et de prolonger les réseaux d'eaux claires et d'eaux usées existants et de développer les équipements du quartier d'En Chamard.

La Municipalité a mandaté le bureau Perret-Gentil + Rey Associés SA pour l'étude de l'aménagement routier. L'emprise du projet qui sera mise à l'enquête est située essentiellement sur le domaine public s'étendant au sud de la route de la Brinaz, depuis le trottoir existant situé sous le viaduc de l'autoroute près du nouveau Centre de traitement ambulatoire psychiatrique du Nord vaudois jusqu'au carrefour de la Route du Bey, au niveau de la parcelle 454.

Le nouveau trottoir est situé en bordure de chaussée existante, dont la largeur existante de 5,80m est augmentée de 0,60cm (plan ci-joint).

Dans le cadre du développement du quartier En Chamard, de nouveaux collecteurs pour les réseaux d'eaux claires et d'eaux usées seront réalisés dans le respect de la Loi sur la protection de l'eau. Une conduite d'eau potable DN150 longe la route de la Brinaz à travers les parcelles 419, 441, 442, 548 et 549. Cette conduite est récente et ne sera pas remplacée.

La chaussée existante est en bon état et ne sera pas réfectionnée à l'exception d'une bande de 50cm le long du bord de la chaussée sud, qui sera « rabotée » pour la pose des bordures du trottoir.

Afin de sécuriser le cheminement des piétons et des vélos, le trottoir mixte sera délimité par une bordure (haute type Etat de Vaud). Le trottoir sera d'une largeur constante de 4,00m sur une longueur de 560m.

Les mâts d'éclairage publics existants seront déplacés en bordure du nouveau cheminement. Un nouvel éclairage spécifique est prévu au droit du passage piéton du carrefour de Chamard.

Les emprises sur les parcelles privées feront l'objet d'une servitude en maintenant en principe les droits à bâtir des parcelles en question.

Le coût des travaux sont présentés comme suit :

- Travaux de génie civil	Fr. 891'000.00
- Eclairage public	Fr. 26'000.00
- Honoraires pour réalisation	Fr. 43'000.00
- Divers :	
- Laboratoire routier, géomètres, fouilles archéologiques, frais administratif, marquage et signalisation, etc.	Fr. 48'000.00
- Divers et imprévus	Fr. 102'000.00

Total TTC Fr. 1'110'000.00

Ce projet est suivi et coordonné dans le cadre des études faites dans le secteur au niveau de l'AggloY et des subventions seront également demandées par le bureau de l'AggloY.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil communal de Montagny, vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de la commission,

**DECIDE :**

Article 1 : D'accepter un crédit de Fr. 1'110'000.-- pour la création d'un trottoir et le développement des réseaux à la Route de la Brinaz (RC 271).

Article 2 : D'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt accordé par le Conseil communal.

Article 3 : D'amortir le montant au maximum sur 30 ans.

Article 4 : La Municipalité est chargée de la mise en exécution de la présente décision

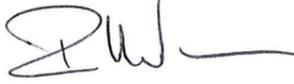
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

  
F. R. Rohner



La Secrétaire :

  
R. Maradan

Annexe : un plan de localisation



Commune de MONTAGNY

1

Agglo-Y : PM01 "Accès NORD"  
AMENAGEMENT DE LA MOBILITE DOUCE  
ENTRE LE BEY ET LA BRINE

ENQUETE

Plan No 12015-11

Echelle 1:2000

Dessiné 16.04.2018 S.Lovey

Contrôlé 16.04.2018 G.Apisa

Format 61 x 30 cm

### PLAN DE LOCALISATION

Aménagement Trottoir et Collecteurs



PERRET-GENTIL + REY & ASSOCIES S.A.

1006 LAUSANNE  
Ch. de Pré-Fleuri 6  
Tél. 021/613.10.40  
Fax. 021/613.10.41  
pgrals@ingenieurs.ch

1400 YVERDON-LES-BAINS  
Rue de la Villette 34  
Tél. 024/425.11.12-13  
Fax. 024/425.12.76  
pgray@ingenieurs.ch

1860 AIGLE  
Sous-le-Bourg 3  
Tél. 024/466.46.90  
Fax. 021/613.10.41

INGENIEURS CIVILS  
INGENIEURS CONSEILS EPF SIA  
1304 COSSONAY-VILLE  
Rue de la Placette 13  
Tél. 021/861.03.87

Modifications	Indice / Date	a /	b /	c /	d /	e /	f /	g /
	Dessiné							
	Contrôlé							

PLAN DRESSE POUR ENQUETE

L'INGENIEUR :

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DANS SA SEANCE DU :

LE SYNDIC :

LA SECRETAIRE :

